La mission principale de cette institution serait le monitoring des décisions prises dans le cadre de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques). Elle pourrait ainsi aider au mieux chaque nation à remplir ses obligations internationales. En outre, il parait important de prévoir un mécanisme exceptionnel de sanctions pour les États signataires les plus récalcitrants à respecter leurs engagements climatiques. Le fonctionnement interne de cette nouvelle institution reste à définir. Néanmoins, nous pouvons imaginer que le financement reposera sur une participation moindre des États membres et une contribution plus importante du secteur privé, des ONG, des donateurs dans une transparence absolue afin que cela ne représente pas un coût trop rebutant pour les signataires de la CCNUCC. Il est probable également qu'à la tête de l'institution siègerait un Directeur général, candidaté par les États membres et élu à l'Assemblée générale.

Les Jeunes MR sont conscients du caractère « impopulaire » d'une telle mesure alors que la méfiance vis-à-vis des institutions supranationales est de plus en plus forte au sein de la population. Toutefois, la création de cette organisation mondiale pourrait pallier l'aspect peu contraignant de l'Accord de Paris, sans pour autant rouvrir ses fondamentaux à la négociation. L'important sera, dès lors, de trouver un subtil équilibre entre l'efficacité d'action et une ingérence mesurée dans les affaires intérieures des pays concernés.